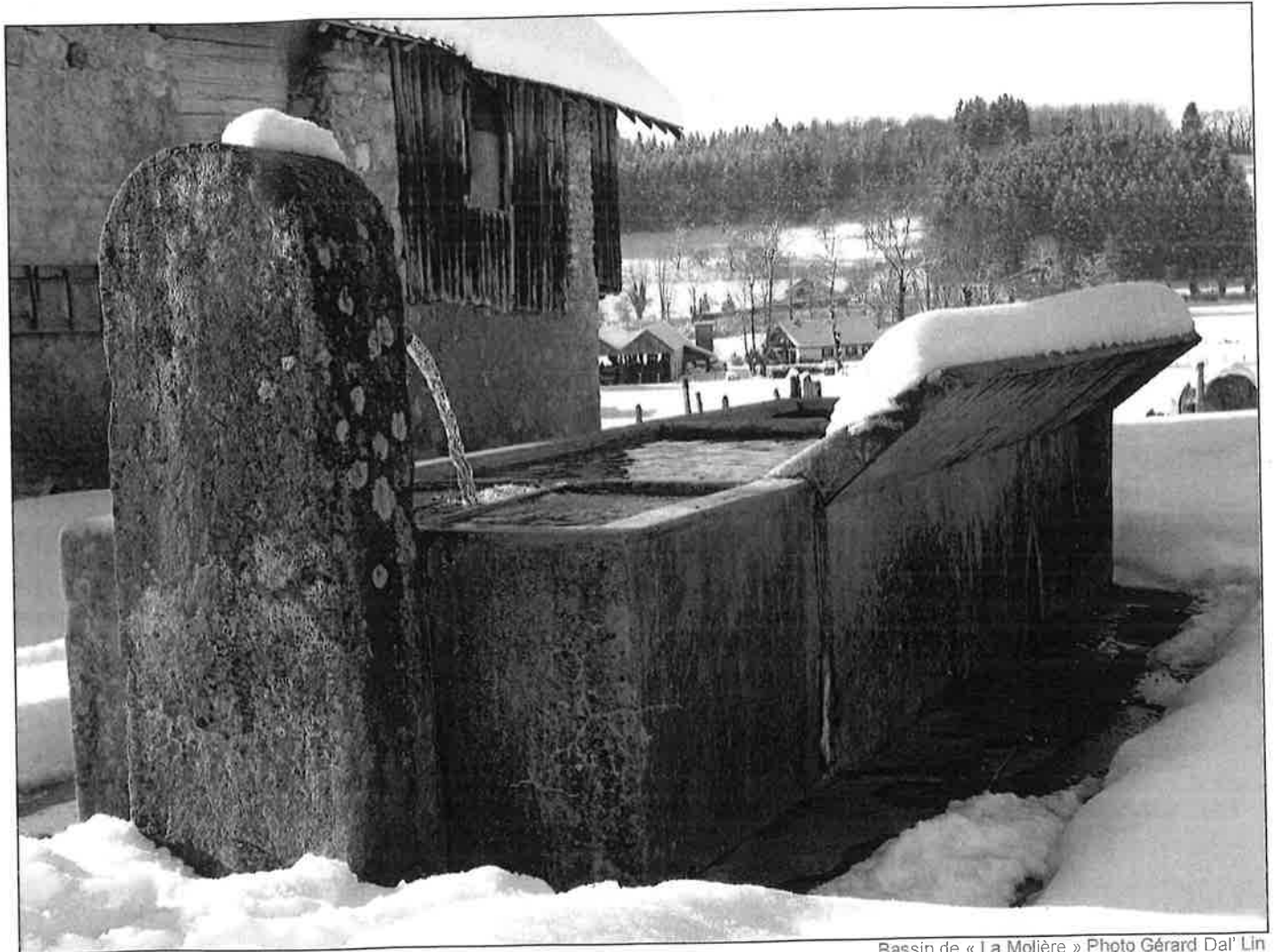


FORCE 3

DECEMBRE 2017



Bassin de « La Molière » Photo Gérard Dal' Lin

ISSN 11415142



Bulletin MUNICIPAL n° 111

38380 Saint Christophe sur Guiers

La commune aux trois clochers



Prise de compétence ski nordique par la communauté de communes

Lors de la cérémonie des vœux de la commune au mois de janvier dernier, Mr le Pr de la communauté de communes s'était engagé à ce que l'intercommunalité prenne l'intégralité de la compétence ski nordique sur notre territoire ! Alors que s'est-il passé, pourquoi ce contretemps ? A ma demande, Mr Séjourné s'est déplacé lors du dernier conseil municipal du 4/12/2017 pour apporter les explications de ce retour aux élus.

La prise de compétence ski nordique, obligerait l'intégration du site du stade de Porte situé sur la commune de Saint Pierre de Chartreuse et membre du SIVOM (syndicat intercommunal à vocation multiples) de Chamechaude, auquel adhèrent également les communes de Sarcenas et du Sappey en Chartreuse, obligerait l'intégration de la communauté de communes à ce SIVOM en lieu et place de la commune de Saint Pierre de Chartreuse.

Les investissements lourds réalisés ces dernières années par le SIVOM (extensions des pistes de nordique, stade de biathlon, piste de ski-roues) et ceux prévus à l'avenir (création d'une maison de la montagne) pour un montant plus de 5 M d'€ incitent les élus communautaires à une réflexion approfondie sur les modalités de prise de compétence et à la prudence en matière de finances.

REZO POUCE



Qu'est-ce que c'est ?

Le 1er réseau d'auto-stop organisé en chartreuse dans le cadre d'une démarche de territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV).

Comment ça marche ?

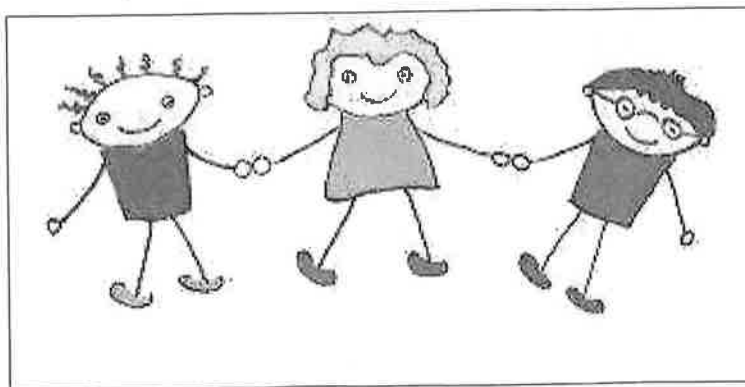
Chaque membre, passager ou conducteur est enregistré et dispose d'une carte personnelle et d'un numéro d'identifiant. Vous pouvez être passager dès 16 ans.

Nul besoin de réserver son véhicule pour se déplacer

Les conducteurs sont reconnaissables à l'autocollant sur leur pare-brise. Les passagers se déplacent à un des arrêts identifiés.

Vous pouvez dès à présent télécharger l'application sur "www.rezopouce.fr" rubrique carte du réseau.

Des dépliants sont disponibles en mairie



Programme pilote sur l'enfant porteur de handicap ou à besoins spécifiques

La communauté de communes " Cœur de Chartreuse " s'est engagée dans le développement d'un projet concernant l'accueil d'enfants (0/6 ans) à besoins spécifiques ou porteurs de handicap, en lien avec l'association des collectifs enfants par des professionnels (ACEPP). Ce projet était attendu sur notre territoire, il répond à un besoin des structures d'accueil du jeune enfant en proposant, outre une journée de formations organisées, des rencontres

des débats et la création d'un poste de soutien à ces associations avec l'embauche fin août de Julie Della Porta habitante de notre commune.

Ce programme bénéficie de l'aide de la CAF et du Conseil Départemental de l'Isère.

La finalité de cette action, c'est bien d'identifier les besoins de notre territoire, d'aider les familles d'enfants porteurs de handicap et de sensibiliser l'ensemble des habitants sur cette démarche.

Un salon de la petite enfance et du handicap devrait voir le jour en fin d'année 2018.

Consulter : www.coeurdechartreuse.fr rubrique Enfance et Jeunesse